

Nouvelles brèves

Du nouveau personnel à AlterGo

AlterGo est heureux d'accueillir dans ses rangs **Germain Simard**, adjoint à la logistique au Défi sportif, **Stéphanie Lavallée**, coordonnatrice de Handidactis, et **Josée Courtemance**, coordonnatrice des communications au Défi sportif. Bienvenue dans l'équipe !

L'Ordre du mérite à Patricia Falta

L'Association canadienne de normalisation a décerné l'Ordre du mérite à **Patricia Falta** pour « ses qualités de porte-parole et de leadership ainsi que pour son dévouement dans le développement de normes qui rendent le monde plus accessible à tous les particuliers ». Mme Falta a été notamment membre fondatrice, en 1981, de la Société Logique de Montréal, un organisme à but non lucratif pour la recherche la consultation et la promotion de l'accès universel et de l'aménagement pour accès facile.

Prix Bachand et Langlois

Vous recevez dans cet envoi le dépliant d'information sur le prix Développement Raymond Bachand et le prix Innovation Guy Langlois. La date limite pour le dépôt des mises en candidature est le **22 janvier 2003**. Le prix Raymond

Bachand vise à rendre hommage à des bénévoles ou des employés d'organismes locaux de loisir de la région de Montréal qui ont démontré un engagement constant et une grande détermination au fil des années à rendre le loisir accessible aux personnes handicapées. Quant au prix Guy Langlois, il vient couronner un organisme ayant démontré une écoute face aux nouveaux besoins des personnes handicapées par des actions (réalisation d'une nouvelle activité, mise en place d'un nouveau programme, etc.). Les récipiendaires de ces prix seront connus lors de l'assemblée générale annuelle d'AlterGo. Rappelons qu'une bourse d'au moins 500 \$ est rattachée à chacun des prix.

Campagne de financement du Défi sportif

Le lancement de la campagne de financement du Défi sportif aura lieu le **jeudi 21 novembre** au restaurant Hélène de Champlain. Occasion toute particulière, cette année, puisqu'il s'agit de la 20^e édition du Défi sportif. Aussi, un hommage sera rendu à **Monique Lefebvre** et **Chantal Petitclerc**, qui ont été choisies Personnalité de la semaine de *La Presse*, les 5 mai et 18 août derniers respectivement.

Spectacle bénéfique du Défi sportif Sylvain Cossette et François Morency en vedette

Le spectacle bénéfique du Défi sportif, sous la présidence de **M. Richard Côté**, mettra en vedette, cette année, l'auteur-compositeur interprète, **Sylvain Cossette**, et l'humoriste, **François**

Morency. Dans les deux cas, leur réputation n'est plus à faire, tellement ils sont adulés de leur public. Le spectacle aura lieu le **mercredi 19 mars** à compter de 19 h30 à la salle Maisonneuve de la Place des Arts. Les billets sont offerts au coût de 175 \$



(de soutien) et de 40 \$. Pour de plus amples renseignements, on doit communiquer avec **Jo-Ann La Vallière**, coordonnatrice à la collecte de fonds, au (514) 933-2739 poste 220.



Les personnes handicapées dans l'action

Le bulletin Go est offert gratuitement à tous les membres d'AlterGo, une association régionale pour le loisir des personnes handicapées. Regroupant 90 organismes de loisir de personnes handicapées sur le territoire de l'île de Montréal, il dessert les personnes handicapées, de

tous les âges. Sa mission est de promouvoir l'intégration sociale des personnes handicapées et leur plein accès au loisir. AlterGo organise aussi le Défi sportif des athlètes handicapés, qui aura lieu du 23 au 27 avril 2003.

Ses bureaux sont situés au : 525, rue Dominion, bur. 340 Montréal (Québec) H3J 2B4

Téléphone:
(514) 933-2739 (ats)

Télécopie:
(514) 933-9384

Site Internet :
www.altergo.net

Courriel : guy@altergo.net

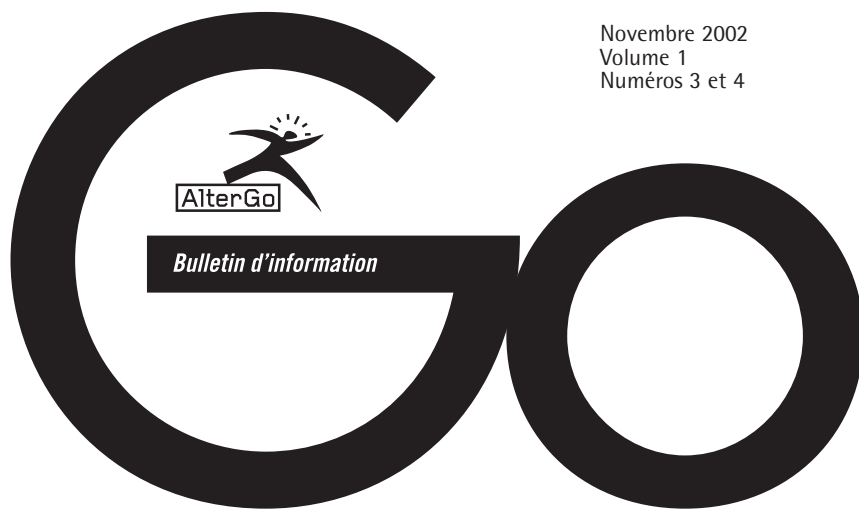
Coordonnateur du bulletin :
Guy Lemieux (poste 223)

Ont collaboré à ce numéro :

Carole Gaudreau et
Monique Lefebvre

Photos :
AlterGo, Loisirs Soleil,
ALPHA

Mise en page :
Imagik



LES PERSONNES HANDICAPÉES DANS L'ACTION

Le Répertoire sur le Web

Le *Répertoire des activités de loisir offertes aux personnes handicapées* est maintenant disponible sur le site Web d'AlterGo. Depuis le 29 septembre, les internautes peuvent connaître tout ce qui se fait au niveau des loisirs pour les personnes handicapées sur l'île de Montréal. Il s'agit de la version électronique de l'édition 2002 du Répertoire imprimé. La nouvelle technologie aidant, l'information pourra être mise à jour régulièrement. L'outil de recherche permet de trouver l'information selon trois catégories : la déficience, l'âge ou l'activité.

Il a été conçu pour répondre aux besoins des personnes handicapées et des organismes membres, mais aussi des services de loisir de la Ville de Montréal, des organisations tels les CLSC, les centres de réadaptation, les YMCA ou toute personne intéressée par les loisirs des personnes handicapées.

suite page 2

Colloque sur l'accessibilité Un arrondissement accessible, une fierté à partager

Le **3 décembre** marque la Journée internationale des personnes handicapées. Ce sera l'occasion cette année de tenir, à Montréal, le premier *Colloque sur l'accessibilité universelle*. Cet événement est le résultat d'une

étroite collaboration entre le Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM), promoteur de l'événement, AlterGo ainsi que de la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal.

Ayant pour thème *Un arrondissement accessible; une fierté à partager*, le colloque, est d'abord destiné aux élus et au personnel de la nouvelle Ville de Montréal. L'événement se déroulera au Centre des loisirs de Saint-Laurent.

Objectif général

Sous la présidence d'honneur de M. Allan de Sousa, président de l'arrondissement de Saint-Laurent, l'événement a pour principal objectif de sensibiliser les participants aux problématiques en matière d'accessibilité universelle vécues par les personnes handicapées et les personnes âgées, ceci dans le contexte des nouvelles responsabilités municipales et d'une structure par arrondissement.

suite page 2



Photo prise lors d'une formation donnée par Handidactis sur l'accueil des personnes ayant une déficience.

Colloque sur l'accessibilité

Suite de la page 1

Plus spécifiquement, le colloque vise à :

- ▶ Créer des liens et un point de convergence entre les participants au colloque et les organismes de personnes handicapées, afin de favoriser le partage des expériences et des ressources en matière d'accessibilité universelle.
- ▶ Faire connaître les besoins et les ressources des personnes handicapées et des personnes âgées en matière d'accessibilité universelle.
- ▶ Susciter une réflexion, chez les participants, concernant leurs actions dans le quotidien pouvant contribuer à solutionner les problématiques.
- ▶ Partager une compréhension commune du concept d'accessibilité universelle.
- ▶ À la suite des engagements du Sommet de Montréal, obtenir une réaffirmation de l'importance, pour les élus, de faire de Montréal une ville universellement accessible.

Au nombre des thématiques qui seront abordés, soulignons celles-ci : accès aux bâtiments, accès à l'environnement, accès aux programmes et services, accès à la communication et à l'information.

Publics-cibles

Les membres du personnel municipal, principalement les gestionnaires des arrondissements et des services centraux des domaines suivants sont visés par ce colloque :

- ▶ Travaux publics
- ▶ Urbanisme
- ▶ Culture, sports, loisirs et développement social
- ▶ Développement économique et urbain
- ▶ Environnement, voirie et réseaux
- ▶ Parcs et espaces verts

- ▶ Ressources humaines
- ▶ Sécurité publique

Sont aussi visés par ce colloque : les gestionnaires des sociétés paramunicipales suivantes :

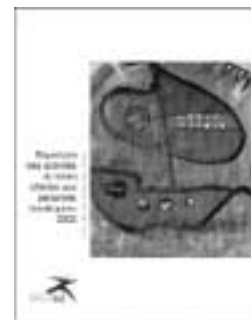
- ▶ Société de développement de Montréal
- ▶ Stationnement de Montréal
- ▶ Société d'habitation et de développement de Montréal
- ▶ Office municipal d'habitation de Montréal
- ▶ Commission des services électriques
- ▶ Société de transport de Montréal

Le colloque *Un arrondissement accessible : une fierté à partager* marque une étape importante dans la poursuite des efforts conjoints des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite ainsi que de la Ville de Montréal vers l'amélioration de l'accessibilité universelle. Il fait aussi suite aux consensus dégagés sur l'accessibilité universelle lors du Sommet de Montréal des 4, 5 et 6 juin 2002.

Pour de plus amples renseignements, on peut s'informer auprès de **Yvon Provencher**, chargé de projet au (514) 255-4888. Voir aussi le site d'AlterGo (www.altergo.net) pour connaître les derniers développements.

Le Répertoire sur le Web

Suite de la page 1



La mise en place du Répertoire électronique a été rendue possible grâce entre autres à une subvention de 2500 \$ de l'URLS Sport et

Loisir de l'île de Montréal, dans le cadre du Programme de soutien financier.

Nouvelle présentation

Le site Web d'AlterGo dans son entier a été modifié et porte la signature de **Denis Millette**, webmestre et **Pierre Bérubé**, pour la grille visuelle. Plus convivial, plus complet en terme d'information, le site est aussi plus facilement accessible par le biais de ses sections, classées par catégorie.

Une section est consacrée aux hyperliens. On peut avoir accès directement aux sites Web de plusieurs organisations œuvrant en loisir pour les personnes handicapées. Nous invitons d'ailleurs les organisations de loisir et de personnes handicapées à nous faire part des coordonnées de leur site pour qu'on puisse les rajouter à cette section. Les coordonnées du site : www.altergo.net.

Qu'est-ce que l'accessibilité universelle ?

L'accessibilité universelle est définie comme « l'élimination de toutes les barrières (physiques, sociales et de communication) pouvant limiter une personne dans l'accomplissement de ses activités de tous les jours ».

Vignette d'accompagnement touristique et de loisir

Un projet à l'échelle du Québec

Originaire de la région de Montréal le projet de la vignette d'accompagnement s'étendra à toutes les régions du Québec. Afin d'assurer l'homogénéité du concept, celui-ci est coordonné, au niveau québécois, par **Nancy Whitney**, de Zone Loisir Montérégie. Plusieurs régions du Québec (dont la Montérégie, Lanaudière, Laval) ont adhéré au projet. Des pourparlers sont aussi en cours pour développer le projet à travers le Canada, voire en Europe.

Pour connaître les détails des développements et les sites et les régions du Québec où la le concept de la gratuité de l'accompagnateur de la personne handicapée est acceptée, visitez le site : www.vatl.qc.ca.

Région de Montréal

Dans la région de Montréal, les sites culturels et touristiques qui reconnaissent officiellement la vignette d'accompagnement sont : le Jardin Botanique, l'Insectarium, le Biodôme, La Ronde, le Planétarium, le Musée Pointe-à-Caillière, le Centre d'histoire de Montréal, la Biosphère et le Vieux-Port.

Bonne nouvelle : d'autres sites s'ajouteront dans un avenir rapproché. En effet, **Stéphanie Lavallée** travaille présentement à développer de nouveaux sites pour faire reconnaître la gratuité de l'accompagnateur. Nous vous tiendrons au courant dès que de nouveaux sites se grefferont à ceux déjà existants. N'hésitez pas à vous rendre sur le site d'AlterGo (www.altergo.net) pour connaître les derniers développements.

Au tour de Chantal Petitclerc d'être choisie Personnalité de la semaine !



Le Défi sportif a-t-il pris un abonnement avec la Personnalité de *La Presse* ? Toujours est-il qu'après **Monique Lefebvre**, le 5 mai, voilà que **Chantal Petitclerc**, porte-parole du Défi sportif depuis six ans, était choisie Personnalité de la semaine dans l'édition de *La Presse* du 18 août. Un honneur bien mérité, est-il besoin d'ajouter. Cette grande athlète, plusieurs fois médaillée aux Jeux paralympiques, est entrée dans l'histoire en remportant la première médaille d'or officielle pour athlètes handicapés aux Jeux du Commonwealth. *La Presse* a voulu ainsi souligner sa grande victoire sur piste mais aussi pour sa lutte pour la reconnaissance de son sport. Bravo Chantal ! À lire le reportage complet de *La Presse* sur le site d'AlterGo (www.altergo.net).

Qui contacter ?

Des organismes de loisir de personnes handicapées ont accepté de collaborer bénévolement au développement du concept en validant le besoin d'accompagnement de la personne handicapée. Ces organismes ont été choisis pour leur crédibilité, leur connaissance des besoins des personnes handicapées et le soutien qu'ils apportent à la clientèle. Pour d'autres informations, visitez le site d'AlterGo (www.altergo.net)

Les associations de Montréal qui émettent les vignettes d'accompagnement

Déficiência intellectuelle

Association de Montréal pour la déficiência intellectuelle
tél. (514) 381-2307

Déficiência visuelle

Association des sports pour aveugles de Montréal
tél. (514) 252-3178

Déficiência auditive

Association du Québec pour les enfants avec problèmes auditifs
tél. (514) 842-3926

Déficiência autistique

Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels
(514) 694-6531

Déficiência motrice

Centre d'intégration à la vie active
tél. (514) 935-1109

Déficiência psychique

Parrainage civique de l'Est de l'île de Montréal
tél. (514) 255-1054

L'association qui émet les vignettes pour tout l'Ouest de l'île (quelque soit la déficiência)

Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels
tél. (514) 694-6531

La vignette d'accompagnement en loisir

Une mesure facilitant l'intégration sociale

Outre le Programme d'accompagnement en loisir il existe une autre mesure visant une meilleure intégration sociale des personnes handicapées : la vignette d'accompagnement touristique et de loisir. Dans la région de Montréal, le concept est en vigueur depuis le début des années 1990. Pour ceux qui sont moins familiers avec le concept, notons que la vignette permet la gratuité à l'accompagnateur d'une personne handicapée (12 ans et plus) lors de la visite de sites touristiques et de loisirs.

Les personnes handicapées vivent dans la communauté et elles sont amenées, de plus en plus, à participer aux mêmes activités que l'ensemble de la population. Par contre pour y prendre part, certaines ont des besoins particuliers qui diffèrent de ceux de la population. Un de ces besoins est la nécessité d'être accompagnée par une autre personne, qui lui offrira l'aide requis pour se déplacer, socialiser, s'orienter, se nourrir, etc.

Ce besoin d'accompagnement engendre des frais supplémentaires pour la personne handicapée, qui doit d'abord assumer les frais inhérents à sa propre participation en plus de payer ceux de son accompagnateur.

Les principes directeurs :

- ▶ la personne handicapée paie le prix d'admission requis selon sa situation;
- ▶ si pour profiter pleinement des activités ou des services, une personne handicapée requiert les services d'un accompagnateur, ce dernier bénéficie de la gratuité;
- ▶ l'accompagnateur se définit comme une personne dont la présence à l'activité est justifiée par le soutien, le

support ou l'aide qu'elle apporte exclusivement à une personne handicapée. Ce type d'aide n'est pas normalement requis pour l'ensemble de la population dans la réalisation de l'activité.

Pour profiter de ce type de tarification, la personne handicapée doit se procurer gratuitement une vignette auprès d'une organisation de personnes handicapées qui validera son besoin d'accompagnement (voir liste des organismes à la page 7). La vignette sera ensuite apposée sur une carte d'identité de son choix. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Guy Lemieux au (514) 933-2739 poste 223 ou guy@altergo.net.



Comment est né un projet plein d'avenir

Confrontée à une demande grandissante des personnes handicapées qui voulaient prendre part aux activités du parc d'amusement La Ronde, en 1990, celle-ci sollicitait, en 1990, la collaboration des organismes de personnes handicapées – dont l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle et AlterGo – pour tenter d'identifier des pistes de solutions à cette tarification élevée pour la personne handicapée. Un projet pilote a été mis en place et les réflexions ont mené à la réalisation du concept favorisant la reconnaissance par les organisateurs d'activités de la gratuité des frais pour l'accompagnateur la vignette d'accompagnement touristique et de loisir.

Calendrier

Novembre

8-9-10

16

21

22

Lac-à-l'épaule du comité organisateur du Défi sportif
Présentation du Défi sportif au Comité des programmes des JOSQ (Jeux olympiques spéciaux du Québec) à Trois-Rivières
Lancement de la campagne de financement du Défi sportif
Rencontre des tables de concertation en loisir (Montréal et l'Ouest de l'Île)

Décembre

3

7

11

20 déc. au 4 janvier

Colloque sur l'accessibilité universelle à Montréal
AGA spéciale de l'AQLPH (Association québécoise de loisir pour les personnes handicapées)
Conseil d'administration d'AlterGo
Fermeture des bureaux d'Altergo

Janvier

29

AGA d'AlterGo

Journée de réflexion en janvier prochain

L'avenir de la concertation en loisir à Montréal

En janvier 2002, la nouvelle Ville de Montréal et ses 27 arrondissements répartis à travers l'île voyaient le jour. Cette réorganisation municipale a entraîné plusieurs changements dans les relations entre les services municipaux et les organismes de loisir de personnes handicapées, notamment. Les arrondissements se sont vus octroyer des responsabilités et des pouvoirs accrus. Pour les organismes, cela veut dire des adaptations et des ajustements à apporter.

Soucieux de faire face au fonctionnement de la nouvelle ville, les membres de la Table de concertation de loisir de Montréal ainsi que celle de l'Ouest de l'île du loisir des personnes handicapées (COLI) tiendront, en janvier prochain, une journée de réflexion et d'orientation qui a pour objectif d' « informer, d'échanger et de planifier ensemble les changements à apporter dans les nouvelles façons de faire ».

Cette activité s'adresse aux organisations de loisir de personnes handicapées de Montréal et au personnel municipal concerné.

« Ce moment privilégié devrait aider notamment les organismes à mieux identifier les modes de concertation et d'action souhaités avec les représentants de la Ville », souligne **Linda Roy**, de la Ville de Montréal et membre du comité organisateur.

Pour sa part **Monique Lefebvre**, d'AlterGo, également membre du comité organisateur, renchérit en disant que « pour le milieu du loisir des personnes handicapées, les liens avec les dirigeants des arrondissements sont capitaux puisque la responsabilité de gestion du loisir leur est dévolue. Ce changement a des impacts majeurs pour les personnes



Déjà en avril 2001, la place des personnes handicapées dans la nouvelle ville de Montréal avait été le thème de la Journée des partenaires du loisir des personnes handicapées.

handicapées. Il faut s'y préparer le mieux possible ».

Les prochaines réunions du comité organisateur détermineront plus en détail le contenu de cette journée d'information et d'échanges. Les représentants des organismes de loisir qui désirent s'impliquer dans l'organisation de cette journée peuvent communiquer avec Guy Lemieux au (514) 933-2739 poste 223. Pour l'heure, **Aline Ostrowski** s'affaire à recueillir des

informations sur toute l'île de Montréal et d'étoffer un dossier en vue de cette journée.

Quant au choix de la date pour tenir cette journée de réflexion, on parle du 16 ou du 23 janvier, le tout devrait être confirmé dans les prochaines semaines. Nous vous invitons d'ailleurs à consulter le site d'AlterGo (www.altergo.net) pour connaître les derniers développements concernant cette journée.



Ne manquez pas de visiter le site d'AlterGo : www.altergo.net

Pour tout connaître des activités de loisir offertes aux personnes handicapées : www.altergo.net/repertoire/index.html

Programme d'aide en loisir 2002-2003

8 organismes subventionnés

C'est le 17 septembre dernier que les membres du comité de sélection du Programme d'aide en loisir se réunissaient pour procéder à l'analyse des projets reçus et pour ensuite faire leurs recommandations au conseil d'administration d'AlterGo.

Huit des douze projets présentés ont été retenus par les membres du comité et entérinés par le conseil d'administration. Sept projets ont reçu un montant de 2000 \$ et plus alors qu'un montant de 1500 \$ a été accordé pour l'autre projet. Notons que le budget total pour la région de Montréal était de 17 000 \$. Voici la liste des organismes dont les projets ont reçu l'aval du comité :

Organismes	Activités
Jeux olympiques spéciaux, Sud-Ouest	Curling pour personnes ayant une déficience intellectuelle
Loisirs Soleil	Création d'une œuvre artistique multidisciplinaire pour jeunes handicapés physiques et déficiences associées
Viomax	Journées d'activités physiques pour adolescents ayant une déficience physique
Association des sports pour aveugles de Montréal	Aviron pour personnes adultes non voyantes
Association de loisir pour personnes handicapées de Pointe-aux-Trembles et de l'Est de l'île	Plongée sous-marine pour personnes ayant une déficience physique
Autisme et troubles envahissants Montréal	Camp de jour pour jeunes autistes
Loisirs St-Jean-Vianney	Loisirs pour adolescents autistes ou ayant une déficience intellectuelle
Club de patinage artistique de St-Léonard	Programme de patinage artistique pour enfants ayant une déficience intellectuelle
Centre communautaire Radisson	Réalisation d'un court métrage avec des jeunes adultes ayant une déficience physique

Pour connaître plus en détail les projets, nous vous invitons à consulter le site d'AlterGo (www.altergo.net).

Les choix des projets se sont faits en conformité avec les critères du programme. Les principaux aspects qui ont été analysés sont l'innovation, les clientèles desservies, le partenariat, et la promotion du projet.



Le Cirque du Soleil et la santé mentale

Denyse Robineault et Brigitte Juteau
Intervenantes au Centre de jour l'Échelon

Nous avons accompagné un groupe de 10 personnes du centre de jour l'Échelon à la représentation donnée par le Cirque du Soleil en mai dernier.

Nous avons été agréablement surpris par son ouverture face à notre clientèle handicapée (qui n'est pas en fauteuil roulant). Rares sont les endroits publics qui saisissent la particularité de notre clientèle, qui vit avec des troubles de santé mentale.

Nous tenons donc à remercier le Cirque du Soleil de son accueil très chaleureux. et de l'opportunité qu'il a donnée à nos gens, grâce aux sièges réservés, de vivre un moment magique très bénéfique. Cela leur a permis de suspendre un instant leurs troubles mentaux et d'être émerveillés comme rarement ils peuvent l'être. Le fait d'être proche des artistes a rendu cet événement inoubliable pour eux.

Repousser les limites du handicap

Michel Réhel

Directeur général d'ALPHA

L'ALPHA (Association de loisirs des personnes handicapées physiques de Pointe-aux-Trembles et de l'Est de Montréal) avait un projet ambitieux : permettre à des personnes handicapées physiques de faire de la plongée sous-marine. Une douzaine de ses membres ont pu réaliser ce rêve, par le biais du programme de soutien financier gouvernemental d'aide en loisir, géré par AlterGo dans la région de Montréal.

Sous la supervision de **M. Serge Mercier**,

directeur et chef instructeur des Aquanautes de Montréal et de son équipe, les participants ont relevé cet incroyable défi. Sur une période de neuf mois, ils ont acquis les notions de base en théorie et en pratique de la plongée en apnée et la plongée avec bouteille.



Hugues-Antoine Beaudry était l'un des participants : « *Je n'aurais pu croire qu'un jour je réaliserais ce rêve; et voilà que j'ai réussi, malgré mes craintes et mon handicap. À quand la suite?* »

La fierté se voyait dans les yeux des participants. Après un début timide, les

participants avaient hâte au prochain cours afin de se surpasser, d'aller encore plus loin, et surtout d'aller encore plus profond. Cette aventure n'a pas seulement été

profitable en expérience, elle a aidé à améliorer grandement la condition physique de chacun des participants : plus de mobilité, plus d'endurance et surtout plus de confiance en leurs propres capacités, la capacité de se surpasser.



L'ALPHA a pu compter sur la collaboration de la Ville de Montréal, qui a mis à sa disposition ses infrastructures (piscine, sauveteurs) afin de réaliser cette activité.

L'expérience fut si concluante que l'ALPHA et son équipe renouvellera l'expérience cette année, permettant ainsi à d'autres personnes handicapées physiques d'avoir accès à un sport peu accessible, en temps normal, pour elles, mais rendu possible grâce à la participation de partenaires.

Un été de rêve pour une vingtaine de jeunes handicapés

Après des mois de discussions et d'échanges où les partenaires et collaborateurs impliqués ont mis leurs ressources et leurs expertises en

commun, le projet de Loisirs Soleil, *Multisoleil*, a pu se réaliser l'été dernier à l'école Le Tournesol de Pointe-aux-Trembles. Le camp de jour d'été a

permis à plus de 25 enfants ayant une déficience intellectuelle ou physique d'accéder à des activités de loisir adaptés à leur situation, et ce, à proximité de leur domicile.

Ce tour de force, on le doit aux efforts de **Linda Roy**, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de

l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est, **Monique Gougeon**, présidente de Loisirs Soleil, et **Aline Ostrowski**, ancienne directrice de l'association, qui a piloté le dossier pendant plusieurs mois pour assurer son développement et qui a su convaincre les partenaires (tels la Ville de Montréal et les élus municipaux) de la pertinence d'un tel projet.

« *Pour les jeunes, le camp a été une expérience formidable. Ils ont ainsi eu la chance d'être actifs, de développer leurs habiletés sociales et physiques au lieu de demeurer inactifs à la maison* », d'émettre Aline Ostrowski, visiblement fière de cette réalisation !

